LE BULLETIN DE MIALLET



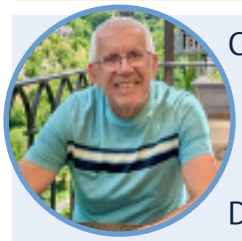
Novembre - décembre 2026

Sommaire

Le mot du Maire 2
Le conseil municipal comme si vous y étiez.. 3
Le repas des aînés 3
À la rencontre de nos hameaux 4
Contrat de progrès pour la gestion de l'eau 4
Offre d'emploi : agent(e) communal(e) 5
Éditorial (encore) énervé 6
La fête de la Saint-Michel 7
Un patrimoine à faire revivre 8
Déjà neuf mois ! 10
Infos du PNRPL 11
À votre santé (1) 11
Carnet Municipal 12
La foire aux plantes rares : une réussite. 12
Octobre rose à Miallet aussi 12
Le *MDC24* annonce.. 13
L'appel du 11 novembre 13
Tous en scène 14
Exposez vos talents 14
Vous avez appelé la police ? 14
À votre santé (2) 15
En cas de déchets.. 15
Mets de saison 15
Du côté du *Casa'O* *16*
Du côté du houblon 16
Du côté du cerveau 16
Du côté de chez vous 16
Dans l'épisode précédent.. 16

English version available on request at the Town Hall

Le mot du Maire



Chères Mialletaises, chers Mialletais,

L'automne s'installe doucement à Miallet. Les couleurs changent, les journées raccourcissent, mais notre village continue de vivre, de bouger et de construire son avenir.

Depuis que j'ai l'honneur d'être votre maire, je mesure chaque jour davantage la responsabilité qui est la mienne. Être maire d'une commune rurale, c'est être au plus près des habitants, écouter, agir, trouver des solutions et, parfois, prendre des décisions qui ne peuvent pas satisfaire tout le monde.

Mais une chose ne change pas C'est cette idée qui doit nous guider. Nous devons continuer à entretenir notre patrimoine, améliorer nos équipements, préparer les investissements nécessaires et, en même temps, rester attentifs aux difficultés que peuvent rencontrer certains habitants. Dans une période où beaucoup de familles voient leur budget se resserrer, la solidarité communale doit avoir tout son sens.

La mairie ne peut pas tout faire, mais elle doit être présente. Une porte ouverte, une écoute, un accompagnement, un coup de main : ce sont parfois de petites choses, mais elles comptent énormément dans la vie d'un village.

Je souhaite également que nous continuions à défendre Miallet avec détermination auprès de nos partenaires, de la Communauté de communes, du Département, de la Région et de l'État. Les communes rurales ont des besoins importants et nous devons faire entendre notre voix.

Notre vaste et beau village possède de nombreux atouts : son patrimoine, ses paysages, ses associations, ses commerces, ses agriculteurs, ses artisans et surtout ses habitants. C'est cette richesse humaine qui fait de Miallet ce qu'elle est.

Dans les prochains mois, plusieurs dossiers continueront donc d'avancer : amélioration de nos espaces publics, travaux et entretien du patrimoine communal, réflexion sur comment préparer la commune au réchauffement climatique. Tout ne pourra pas être réalisé en quelques mois. Un village se construit dans le temps, avec des priorités, des moyens financiers maîtrisés et une volonté collective.

Je veux également remercier les élus, les agents communaux, les associations, les bénévoles, les commerçants et toutes celles et ceux qui donnent de leur temps pour Miallet.

À l'approche des fêtes de Noël, je souhaite que notre village puisse retrouver pleinement cet esprit de partage et de convivialité qui nous est si cher. Noël est un moment particulier, un moment où l'on se retrouve en famille, entre amis, mais aussi un moment où nous devons avoir une pensée pour celles et ceux qui sont seuls, fragiles ou qui traversent des difficultés.

Dans une commune comme la nôtre, la solidarité prend tout son sens. Un voisin qui prend des nouvelles, une personne que l'on invite à partager un repas, un petit geste ou simplement quelques minutes accordées à quelqu'un : ce sont ces attentions qui font aussi la chaleur et l'humanité de notre village.

Je souhaite que les illuminations de Noël viennent rappeler que, malgré les difficultés du quotidien, Miallet reste un lieu où l'on aime se retrouver, partager et avancer ensemble.

Enfin, je souhaite que notre mairie demeure une mairie proche de ses habitants. N'hésitez pas à venir nous rencontrer, à faire part de vos remarques, de vos idées ou de vos difficultés. Même lorsque nous ne pouvons pas apporter immédiatement une réponse, vous devez pouvoir être entendus.

Miallet est notre village et notre bien commun. Gardons cet esprit de proximité, de respect et de solidarité qui fait notre force.

Visca Mialet ! Visca nòstre vilatge ! Vive Miallet ! Vive notre village !

Avec toute mon amitié et mon dévouement,

Jean-Claude Granet

Le conseil municipal comme si vous y étiez...

Budget, voirie, bornes de recharge, travaux, sécurité, habitat partagé... Le conseil municipal du 25 septembre a permis de faire avancer plusieurs dossiers importants pour la commune, tout en préparant les derniers mois de l'année.

Sujets	Délibérations	✔ ✘
Procès-verbaux précédents	Approbation des procès-verbaux d'avril et de juillet 2026.	✔
Budget communal 2026	Une décision modificative permet de régulariser les crédits d'investissement et de financer la mise en œuvre du RIFSEEP pour les agents municipaux.	✔
Voirie	La commune adhère au groupement de commandes voirie de la communauté de communes afin de bénéficier d'un marché mutualisé et d'un suivi des travaux.	✔
Complémentaire santé des agents	Une participation communale de 30 € par mois et par agent sera proposée au Comité Social Territorial.	✔
Personnel communal	Le tableau des effectifs est actualisé afin de tenir compte de plusieurs modifications de postes et de quotités de travail.	✔
Signalisation	Les panneaux installés pour signaler le passage fréquent de chevaux vers La Libellule bleue seront refacturés à l'entreprise pour 400 €. D'autres panneaux communaux ont également été commandés.	✔
Bornes de recharge électrique *(information)*	Deux solutions restent à l'étude : celle du SDE 24 et celle d'un opérateur privé (*Electric 55 Charging*). La commune souhaite notamment obtenir davantage de garanties sur les délais de maintenance.	
Dotation de l'État *(information)*	Une augmentation de 48 834 € de la subvention DETR a été annoncée. Son montant atteint désormais 248 695,54 €.	
Travaux et projets *(information)*	Pont de Pomerède, desserte en eau du cimetière, chaufferie, vestiaires, place de l'église, plantations près du stade et défense incendie ont notamment été évoqués.	

Le repas des aînés

À l'approche des fêtes de fin d'année, Monsieur le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal ont le plaisir d'inviter nos séniors à partager un agréable moment de convivialité lors du traditionnel repas des aînés qui se tiendra le **samedi 19 décembre** à l'espace Lamande-Bougeault. C'est l'occasion idéale de se retrouver et d'échanger en toute simplicité avec vos élus.



Repas ou colis au choix

Pour nos aînés qui ne pourraient pas être présents à ce moment convivial, un colis est prévu en remplacement. Les personnes concernées sont ainsi conviées au repas à la date indiquée ou recevront leur colis selon leur choix. Au plaisir de vous retrouver très bientôt pour célébrer ensemble les fêtes de fin d'année !

À la rencontre de nos hameaux

Durant le mois de novembre, avec les élus, nous souhaitons aller à la rencontre des différents villages et hameaux de notre commune.



Cette démarche est importante pour nous : être maire et élu.e.s, c'est aussi aller sur le terrain, voir, écouter et échanger avec les habitants. Nous ne pourrons évidemment pas tout régler immédiatement, mais nous voulons avancer avec méthode, proximité et bon sens.

Notre commune ne se résume pas à son bourg : Miallet, c'est aussi tous ses villages, ses hameaux et les habitants qui y vivent.

C'est pourquoi nous continuerons à venir à votre rencontre, parce que c'est sur le terrain, au plus près de vous, que se construit une commune vivante et solidaire. Merci pour votre accueil et pour ces échanges.

Contrat de progrès pour la gestion de l'eau



Le mardi 2 septembre 2026, en présence de Madame la Préfète, du Président de conseil départemental, de la directrice de l'agence de l'eau, du directeur de la banque des territoires, du président de l'agence technique départemental, de conseillers départementaux, de notre maire et de quelques élus, a eu lieu la signature du **contrat de progrès 2026-2030**.

Face au réchauffement climatique, ce contrat marque l'accélération de l'adaptation de la Dordogne à la gestion de l'eau. Savoir concilier les besoins tout en préservant les réserves.

L'eau est devenue une ressource stratégique tant pour l'eau potable que pour l'irrigation ou la mise aux normes des réseaux, par conséquent un des enjeux majeurs aujourd'hui.

Cette signature au barrage de Miallet est un symbole. Depuis 30 ans cette retenue d'eau permet un soutien efficace à l'étiage de la Côle et de la Dronne, y compris en période de sécheresse. Le département de la Dordogne a lancé une étude pour définir l'opportunité d'aménager un site similaire pour soutenir l'étiage du bassin de l'Isle.

Préserver l'eau, c'est préserver la vie.



Offre d'emploi : agent(e) communal(e)

La Mairie de Miallet recherche un **Agent Technique d'Entretien du Cimetière (H/F)** pour assurer le bon entretien, la maintenance globale et la surveillance des opérations au sein du cimetière communal.

Cadre d'emplois : Adjoint Technique (Catégorie C - Filière Technique).

Temps de travail : Temps non complet — **Douze heures** mensuelles.

Rattachement hiérarchique : agent(e) placé(e) sous l'autorité du Maire et du Secrétariat de Mairie.

Missions principales

1. Entretien général et espaces verts

Entretien courant et récurrent des allées, évacuation des poubelles. Nettoyage des columbariums et des stèles communales. Application des techniques d'entretien écologiques / alternatives au désherbage chimique (tonte, élagage, taille douce, arrosage, plantation). Réalisation de petits travaux de maintenance et de remise en état.

2. Gestion et suivi du cimetière

Piquetage des concessions ; suivi et contrôle des travaux réalisés sur les concessions ; surveillance des opérations funéraires et gestion des caveaux provisoires ; veille à l'application et au respect du règlement intérieur du cimetière ; accueil et information des usagers et des entreprises de pompes funèbres.

Profil recherché

Savoir-faire et connaissances techniques

Connaissance des techniques d'entretien des espaces verts et des matériels/produits de nettoyage ; capacité à interpréter et comprendre une notice d'entretien, un plan, une consigne ou réaliser un croquis simple ; maîtrise et respect strict des règles de sécurité au travail et des risques liés aux produits dangereux/polluants.

Permis B obligatoire.

Savoir-être, qualités requises

Rigueur, dynamisme et réactivité ; sens de l'observation et de l'écoute ; autonomie quotidienne dans l'organisation du travail tout en sachant rendre compte à sa hiérarchie; capacité à identifier ses limites d'intervention avant recours à un spécialiste.

Conditions et contraintes d'exrcice

Lieu d'exercice

Cimetière communal de Miallet.

Horaires

Horaires variables (journée continue en période d'été).

Conditions de travail

Activité en extérieur/intérieur par tout temps, seul ou en équipe. Port des vêtements de protection obligatoires (bottes, gants, lunettes, casque).

Pénibilité physique

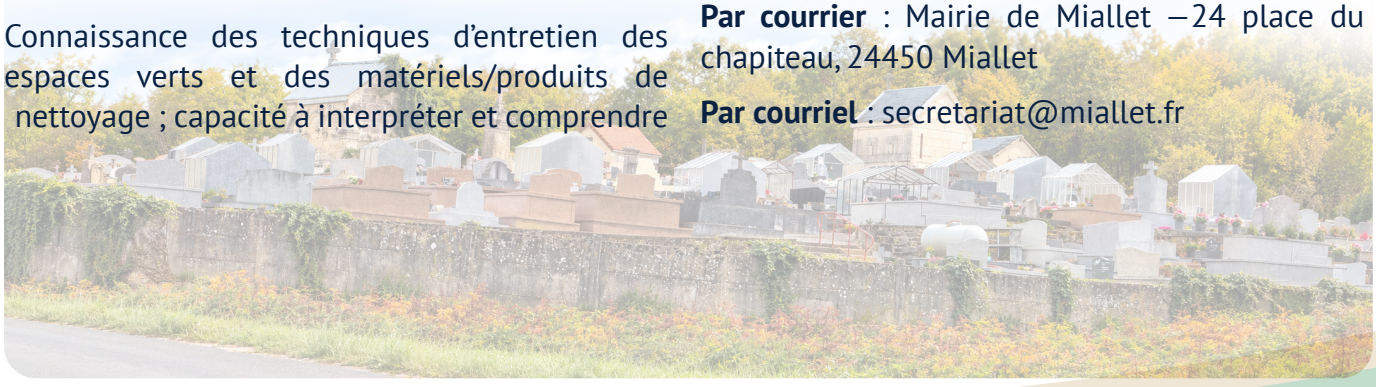
Station debout prolongée, positions courbées ou agenouillées.

Pour postuler

Veuillez adresser votre candidature (CV et lettre de motivation) à l'attention de Monsieur le Maire :

Par courrier : Mairie de Miallet —24 place du chapiteau, 24450 Miallet

Par courriel : secretariat@miallet.fr



Éditorial (encore) énervé

Le fondement de l'apprentissage, c'est la répétition. Et comme certains apprennent lentement, il faut le répéter à nouveau : **le respect de notre commune commence par chacun de nous**.

Il fait bon vivre à Miallet. Dans notre bourg comme dans nos villages, nous apprécions le calme, la verdure et cette qualité de vie que beaucoup nous envient. Mais parfois certains ont une conception pour le moins originale du vivre ensemble : les murs servent d'urinoirs, les fossés de cendriers, les rues de circuits automobiles et les bas-côtés de parkings improvisés.

Rappelons donc des évidences. Mais franchement, nous nous en passerions volontiers.

Nos bâtiments communaux ne sont pas des toilettes publiques



Oui, il faut désormais l'écrire noir sur blanc : uriner contre les murs des bâtiments municipaux est un comportement inadmissible. Outre le manque élémentaire d'hygiène, ces mictions indélicates obligent nos agents techniques à nettoyer ce que certains n'ont manifestement pas la décence de préserver. Nos agents ont suffisamment à faire pour entretenir et embellir la commune. Ils ne sont pas là pour éponger l'incivisme des autres !

Nos fossés, nos rues ne sont pas des cendriers

Un mégot jeté par terre ou par la fenêtre d'une voiture, ce n'est pas seulement sale. C'est polluant et, en période sèche, potentiellement dangereux. Un simple mégot mal éteint peut suffire à provoquer un départ de feu. Nous avons la chance de vivre dans une commune entourée de bois et de verdure. Ce serait tout de même lamentable de la transformer en brasier !



30 ou 50 km/h : ce n'est pas une suggestion

Dans le bourg, la vitesse est limitée, parfois à 30 km/h. Le panneau l'indiquant n'est pas un élément de décoration destiné à égayer nos rues. Il y a des piétons, des enfants, des cyclistes, des habitants qui traversent et des riverains qui aimeraient pouvoir vivre sans avoir l'impression d'habiter au bord d'une piste d'essai automobile.



Savoir stationner

Rappelons une fois encore que le stationnement est interdit avenue de Nontron Interdit, tout simplement. Les voitures mal garées sur la chaussée réduisent la visibilité et compliquent la circulation, notamment celle des cars scolaires, des engins agricoles et des véhicules de secours. Les parkings et emplacements autorisés existent. Ils ont précisément été conçus pour éviter que chacun transforme la chaussée en garage. A ce propos, sur la place du Mont Carmel, certains emplacements sont réservés. Il y est formellement interdit de stationner sur les trottoirs et les places handicapées (sans badge portant la mention stationnement CMI).



Du respect : est-ce trop demander ?

Pas question ici de faire la morale à l'immense majorité des habitants qui prennent soin de leur commune. Mais les comportements de quelques-uns finissent par peser sur le quotidien de tous. Miallet mérite mieux que les incivilités de quelques-uns. Ses habitants aussi.

La fête de la Saint-Michel

Les 11, 12 et 13 septembre, l'association *Miallet a la Main Verte* organisait la fête de la Saint Michel. Trois jours de fête où tout le monde a pu profiter de plusieurs temps forts pour se détendre, s'amuser, rire et profiter d'un week end festif.



Le vendredi soir le groupe musical *What the Funk* a animé la soirée avec du bon rock et des reprises dansantes. Les *food trucks* et la buvette ont complété la soirée pour régaler les papilles.

Le samedi, la course de caisses à savon a remporté un succès impressionnant. Des centaines de supporters, de curieux et de passionnés étaient présents pour soutenir les vingt participants qui n'ont pas manqué d'imagination pour fabriquer des caisses tout aussi originales les unes



que les autres.

Quelques frayeurs, des descentes endiablées et beaucoup de rires ont fait la réussite de ce moment, sans oublier buvette et petite restauration pour compléter une manifestation qui ne



demande qu'à être reconduite l'an prochain !

Le samedi soir, le burger maison, le steak frites, un DJ



et le feu d'artifice de la mairie ont clôturé une soirée sous le signe de la détente et la bonne humeur.

Nous n'oublions pas les manèges qui durant ces trois jours ont permis aux enfants et aussi aux adultes de s'amuser.

Si on doit résumer, cette fête est aujourd'hui bien ancrée dans le paysage local et sa notoriété ne fait aucun doute. Vivement la Saint Michel 2027 !





Un patrimoine à faire revivre

Logements, rénovation, espaces verts : le projet d'***habitat partagé*** prend forme. Derrière cette appellation parfois mal comprise se dessine une ambition : redonner vie à des bâtiments anciens du centre-bourg, accueillir de nouveaux habitants et préparer l'avenir de notre commune.

Habitat partagé : que va-t-on partager, au juste ?

Le terme « habitat partagé » a suscité des interrogations et parfois quelques malentendus. De quoi parle-t-on exactement ? Le projet prévoit avant tout des logements locatifs indépendants, disposant chacun de leurs propres espaces de vie, de leur cuisine et de leurs sanitaires. Les futurs locataires habiteront chez eux, comme dans n'importe quel immeuble comprenant plusieurs appartements.

Ce qui sera « partagé », ce sont certains espaces complémentaires : une salle commune, des circulations, une cour et un jardin, favorisant les rencontres et la convivialité, sans rien imposer à personne. Les logements seront de différentes tailles, du T1 au T3, permettant d'accueillir des personnes seules, des couples ou des familles. Une attention particulière est portée à l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Un patrimoine qui mérite mieux que l'abandon

Le projet concerne trois bâtiments communaux situés au cœur du bourg, entre la place de la Mairie et la place du Souvenir. Ces immeubles, dont certaines parties pourraient remonter au XVIII^{ème} siècle, font partie du paysage familier de Miallet. Construits en maçonnerie de moellons, avec leurs encadrements en pierre de taille, ils témoignent de l'histoire architecturale de notre village.

Mais derrière leurs façades, certaines parties de cet ensemble immobilier sont vieillissantes et nécessitent des interventions importantes. Laisser les bâtiments en l'état ne serait pas une solution sans coût. La commune devrait tôt ou tard engager des dépenses d'entretien, de sécurisation ou de restauration, sans pour autant disposer de logements supplémentaires.

Le parti pris du projet est donc de conserver et de réhabiliter les bâtiments présentant un intérêt patrimonial, tout en supprimant certaines constructions annexes vétustes et de moindre valeur architecturale. Les façades traditionnelles seront préservées, les pierres de taille restaurées et les enduits repris à la chaux lorsque cela est nécessaire. Les toitures et les menuiseries feront également l'objet de travaux adaptés au caractère des bâtiments. Il s'agit ainsi de faire du neuf avec de l'ancien, sans effacer l'histoire du lieu.

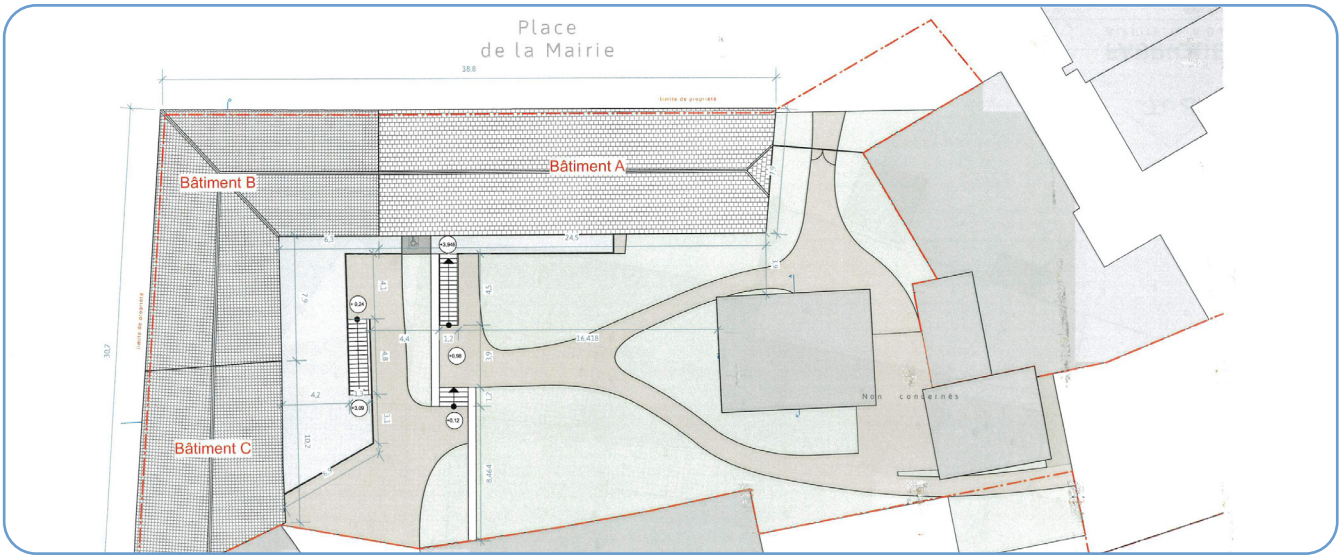
Des logements pour faire vivre notre village

Pourquoi une commune rurale comme Miallet devrait-elle investir dans la création de logements ? Parce que le manque de logements disponibles à la location constitue une difficulté bien réelle dans nos territoires. Certaines personnes qui souhaiteraient s'installer ou travailler à proximité ne trouvent pas de logement correspondant à leurs besoins. Le projet doit permettre de diversifier l'offre locative, avec des logements rénovés et des performances thermiques améliorées.

Mais l'enjeu dépasse la seule question du logement. Accueillir de nouveaux habitants, c'est soutenir la fréquentation des commerces, l'utilisation des services publics et, potentiellement, les effectifs de nos écoles. Dans un village de notre taille, quelques habitants supplémentaires peuvent compter beaucoup.

Investir dans le logement, c'est aussi investir dans la vie future de Miallet.





Un nouveau visage pour le centre-bourg

L'une des transformations les plus visibles concernera l'arrière des bâtiments. Les anciennes dépendances et les ateliers vétustes, dont certains comportent encore des couvertures en fibrociment amianté, seront démolis pour laisser place à un jardin public aménagé sur deux niveaux, avec des cheminements et des escaliers.

À proximité immédiate de la mairie et des équipements collectifs, ce nouvel espace constituera un lieu de promenade et de convivialité ouvert à tous les Mialletais.

Des coursives, des escaliers extérieurs et un élévateur faciliteront l'accès aux logements. L'architecture associera matériaux traditionnels et structures contemporaines discrètes, dans le respect du caractère des bâtiments.

Un projet revu pour maîtriser les dépenses

Le projet a fait l'objet de plusieurs ajustements au cours de l'année 2026, avec un objectif constant : réduire les coûts sans renoncer à l'essentiel.

Certaines interventions ont été simplifiées ou abandonnées, notamment une extension fermée remplacée par un espace couvert.

Ces modifications représentaient, lors des études de juin, une économie prévisionnelle de 170 000 à 180 000 euros, ramenant l'estimation des travaux à environ 1,43 million d'euros. Ces montants restent à confirmer.

Et pour les finances de Miallet ?

Le coût total des travaux ne correspond pas à ce que la commune devra financer seule.

Plusieurs aides publiques sont mobilisées ou sollicitées : DETR, Fonds Vert, Région, ainsi que des dispositifs liés au logement et à la rénovation énergétique.

Le financement reposera également sur un emprunt, dont le montant dépendra notamment des subventions obtenues. Les loyers perçus auprès des futurs occupants contribueront ensuite au remboursement de cet emprunt et aux charges de fonctionnement.

Le coût définitif pour la commune sera précisé lorsque l'ensemble des financements et les résultats des consultations des entreprises seront connus.

Préserver le passé, préparer l'avenir

Au-delà de la rénovation de bâtiments anciens, ce projet doit permettre d'accueillir de nouveaux habitants, d'embellir le centre-bourg et de créer un nouvel espace de vie.

Préserver notre patrimoine tout en préparant l'avenir de Miallet : voilà finalement toute l'ambition de cette opération.

Déjà neuf mois !

Depuis mars, une commune en mouvement

La nouvelle équipe municipale a pris ses fonctions le 20 mars dernier. Depuis, de nombreux chantiers ont été engagés, certains très visibles, d'autres plus discrets. Tous poursuivent cependant le même objectif : entretenir notre commune, améliorer le quotidien des Mialletais et préparer les projets des prochaines années.

Entretenir, réparer, sécuriser

Une grande partie du travail accompli depuis le printemps concerne notre patrimoine et nos infrastructures.

La rue des Grives a été réfectionnée, en collaboration avec la Communauté de communes. Des travaux ont également été réalisés sur les passerelles de Massavy et de la Gratte, tandis que les chemins du Roudat et du Maine du Bost ont été nivelés. Le croisement de la route de Magoubert a été élargi et des fossés ont été curés en différents endroits de la commune.

La signalisation n'a pas été oubliée : de nouveaux panneaux ont été posés et les marquages au sol, notamment ceux concernant le transport scolaire, ont été repris.

Plusieurs ouvrages ont par ailleurs fait l'objet d'interventions : pose d'un parapet sur l'aqueduc de Lacouchie, reconstruction d'une partie du mur de la rue Sainte-Marie, remise en état et peinture des parapets du pont Picard et de la Filature, changement de buses sur le chemin des Rivaux ou encore réparation du château d'eau.

Prendre soin du patrimoine communal

La municipalité a également engagé de nombreux travaux sur les bâtiments et équipements communaux.

L'appartement du Périgord Vert a été entièrement rénové. Le sol de La Boulangerie a été refait, l'extérieur du salon de coiffure repeint et le portail du cimetière remis en peinture. Une stèle du cimetière a également été restaurée.

Au Mont-Carmel, la toiture protégeant le puits a été remplacée. Le terrain de tennis a été démoussé et diverses opérations d'élagage ont été réalisées sur les chemins de la commune.

Ce sont parfois de petites interventions, peu spectaculaires prises séparément, mais qui, mises bout à bout, contribuent directement à l'entretien de notre cadre de vie.

Faire évoluer les services municipaux

Le changement de mandature ne se traduit pas uniquement par des travaux.

Un agent d'accueil a été recruté à la mairie et les horaires d'ouverture au public ont été réorganisés, avec un accueil du lundi au vendredi de 9 h à 12 h.

Le RIFSEEP, nouveau régime indemnitaire des agents communaux, a également été mis en place.

Dernière minute : Le pont de Pommerède rouvrira à la circulation à compter du 12 novembre. Toutefois, afin de préserver l'ouvrage et de garantir la sécurité des usagers, une limitation de tonnage à 19 tonnes sera mise en place à la demande de la Com.Com.

Nous invitons les usagers à respecter cette restriction et à rester attentifs à la signalisation en place.



Le Bulletin municipal a, lui aussi, évolué : nouvelle présentation, nouveaux contenus et désormais une parution tous les deux mois, afin de mieux rendre compte de la vie de la commune et des décisions municipales, en gardant un peu de place au sourire.

Préparer les projets de demain

Plusieurs dossiers importants ont parallèlement avancé.

Le projet d'habitat partagé a été retravaillé afin d'en réduire le coût, avec une économie estimée à 170 000 euros.

La commune travaille également à la mise en place de son Plan communal de sauvegarde (PCS), destiné à organiser la réponse municipale en cas d'événement majeur.

Des bornes de recharge pour véhicules électriques doivent prochainement être installées place du Mont-Carmel.

Le Conseil municipal a également autorisé le maire à engager les démarches nécessaires en vue de la mise en vente de plusieurs biens communaux : un appartement situé à Paris, la maison du Petit Claud et la maison Boyer.

Et aussi…

Miallet a accueilli un Marathon le 24 mai dernier, tandis que les prochaines semaines seront notamment consacrées aux préparatifs des animations et illuminations de Noël.

En quelques mois, beaucoup a donc été entrepris.

Certaines réalisations sautent aux yeux ; d'autres relèvent du travail quotidien d'une commune : entretenir une route, remettre en état un bâtiment, sécuriser un ouvrage, organiser les services ou reprendre un projet afin d'en maîtriser le coût.

Ce bilan n'est évidemment qu'une étape. D'autres chantiers sont déjà engagés ou en préparation. Nous continuerons à vous en rendre compte régulièrement dans ces pages.

Infos du PNRPL

L'ACTUALITÉ DU PARC *« Nòstra vita s'inventa aquí »*

Parc naturel régional Périgord-Limousin Peiregòrd-Lemosin

Agir pour préserver la ressource en eau

La sécheresse de l'été 2026 a marqué les esprits et n'a pas épargné le Périgord-Limousin. Rivières asséchées, agriculture en souffrance, biodiversité aquatique menacée… Face au changement climatique, préserver la ressource en eau, en quantité comme en qualité, constitue un enjeu majeur. Depuis de nombreuses années, le Parc naturel régional Périgord-Limousin agit aux côtés des acteurs locaux pour restaurer les milieux aquatiques, améliorer la qualité écologique des cours d'eau et préserver leur bon fonctionnement.

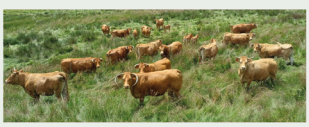
Restaurer les zones humides

Les zones humides jouent un rôle précieux face aux phénomènes météorologiques extrêmes. Ces milieux naturels agissent comme des éponges, capables de stocker l'eau, puis de la restituer en période de sécheresse. Ils contribuent également à garantir la qualité de l'eau, grâce à leur fonction de filtre naturel.

C'est pourquoi le Parc accompagne la restauration de zones humides, auprès de particuliers comme de collectivités. En 2026, les communes d'Abjat-sur-Bandiat et de Combiers ont notamment bénéficié de travaux de restauration de zones humides, menés par le Parc.

Soutenir le monde agricole

L'Agence de l'eau Adour-Garonne a lancé un programme pour soutenir financièrement les exploitants dont les pratiques contribuent directement à la préservation de la ressource en eau. Il s'agit des « Paiements pour Services Environnementaux (PSE) – prairies humides ». En 2026, le Parc a participé au déploiement du dispositif en mettant son expertise au service de l'Agence et des agriculteurs désireux de bénéficier de cette aide.



Restaurer la qualité et la continuité des cours d'eau

Les seuils, barrages et certains étangs peuvent perturber le fonctionnement naturel des cours d'eau, favoriser le réchauffement de l'eau et dégrader sa qualité. Ils constituent également des obstacles à la circulation des espèces aquatiques et au transport des sédiments.

Le Parc accompagne les propriétaires et les collectivités volontaires dans la restauration des cours d'eau, notamment par l'aménagement ou l'effacement d'ouvrages et la mise en conformité des plans d'eau. Ces interventions contribuent à rétablir les continuités écologiques, à améliorer la qualité des milieux aquatiques et à préserver ou retrouver le bon état des masses d'eau.

Suivre la thermie des cours d'eau

En 2025, de nouvelles sondes ont été déployées sur la Dronne et ses affluents, renforçant le dispositif de surveillance de la température de l'eau. Cette avancée s'inscrit dans la continuité du travail engagé depuis plusieurs années par le Parc naturel régional Périgord-Limousin, qui suit l'évolution thermique de la rivière et de ses affluents pour mieux préserver la vie aquatique.

Former et sensibiliser la jeunesse

En 2026, le programme d'éducation au territoire du Parc a mis cap sur l'eau ! Le Parc a notamment mené un cycle d'interventions pédagogiques auprès des élèves de la Maison Familiale et Rurale (MFR) de Thiviers. Objectif : sensibiliser les futurs professionnels agricoles aux enjeux liés à l'eau, aux milieux aquatiques et à la gestion des zones humides.

Par ailleurs, 40 classes de maternelle et primaire ont bénéficié d'animations gratuites adaptées à leur âge, pour découvrir le cycle de l'eau et l'importance de préserver cette ressource.

En février, un évènement festif a permis d'inaugurer la nouvelle maquette pédagogique du Parc et de faire découvrir au plus grand nombre le spectacle poétique et décalé. En juin, le Parc a participé et animé sa nouvelle maquette au festival « Odyssy », dédié à l'eau, à Bordeaux, pour mieux faire connaître et rayonner le territoire au-delà de ses frontières.



Restez informé·e

Inscrivez-vous à la newsletter du Parc :
➜ pnr-perigord-limousin.fr/#newsletter

www.pnr-perigord-limousin.fr
info@pnrpl.com
05 53 55 36 00

À votre santé (1)



Pharmacies de garde
Novembre 2026

Période	Pharmacie	Adresse	Numéro
01/11 au 06/11	Chemille	2 rue de la tour, 24800 Thiviers	05 53 55 00 80
07/11 au 13/11	Guyonneau	Le bourg, 24800 Saint-Jean-de-Côle	05 53 62 33 75
14/11 au 20/11	Nontron	10 bis route de Piégut, 24300 Nontron	05 53 56 00 23
21/11 au 27/11	Bernard-Feigel	124 rue du Dr Pierre Millet, 24470 Saint-Pardoux-la-Rivière	05 53 56 72 84
28/11 au 30/11	La Coquille	26 rue de la République, 24450 La Coquille	05 53 52 80 28



Carnet Municipal

Décès

Nous déplorons la disparition de **Monsieur Fernand AUDEBERT**, qui s'est éteint à l'âge de 90 ans, et dont les obsèques ont eu lieu le 6 octobre dernier.

Monsieur le Maire et l'ensemble du conseil municipal adressent leurs condoléances à sa famille et à ses proches.

La foire aux plantes rares : une réussite.



Le dimanche 11 octobre, la 3ème édition de la foire aux plantes rares est venue transformer le cœur de notre village en paradis végétal. Il s'agissait de réunir des exposants, pépiniéristes et producteurs de plantes (rosiers, vivaces, graminées, agrumes, plantes aquatiques, clématites, arbres fruitiers, orchidées iris, aromatiques, plantes carnivores, etc).

Un spécialiste par type de plantes permettait de trouver la plante rare et de pouvoir échanger avec des passionnés. Trente exposants, dont des artisans en accessoires de jardin sont venus proposer leurs productions et leur expertise.



Une déambulation de vélos fleuris avec les enfants de l'école a été applaudie par un public admiratif devant tous ces enfants heureux de nous montrer leurs beaux vélos. Un grand merci à Chloé, leur maitresse.

Le soleil était présent. Environ mille visiteurs sont venus déambuler, découvrir, échanger, faire l'achat de plantes rares, de beaux nichoirs en céramique, de paniers en osier et autre semences bio. Certains venant de loin ont été hébergés dans les gîtes municipaux mis à disposition gratuitement. L'association *Miallet a la main verte* remercie M. le Maire pour cela. N'oublions pas le sandwich mialletais, les huîtres et les crêpes qui



sont venus régaler tout le monde.

Cette foire commence à être connue et reconnue et elle ne demande qu'à grandir avec de nouvelles variétés de plantes qui seront présentes l'an prochain.

L'ensemble des exposants nous a fait des retours positifs tant sur notre accueil que sur la qualité de la foire, ce qui nous donne bien sûr l'envie de préparer la quatrième édition dès maintenant.

Octobre rose à Miallet aussi

Virginie, 54 ans, est touchée par un cancer des deux seins depuis un an. C'est pourquoi elle a choisi de décorer et de vendre des objets à l'occasion de la Fête des plantes rares, afin de soutenir cette belle cause. Un grand merci à l'association La Main Verte pour son soutien. Et grâce à vos achats et à votre générosité, 100 € ont été récoltés et reversés à la Ligue contre le cancer. Un immense merci à toutes et à tous pour votre participation et votre solidarité ! Félicitations à Mme Vandard, qui a gagné la pochette surprise !

« Mesdames, je fais déjà appel à vous pour l'année prochaine ! Si vous avez des soutiens-gorge dont vous ne vous servez plus, vous pouvez les déposer chez moi, au 9 rue de la Croix à Miallet, ou directement à la mairie. Merci à toutes et à tous pour votre soutien ! » Virginie

Le *MDC24* annonce...

Le ***Miallet Darts Club 24*** organise son **premier Tournoi de Noël** de fléchettes, le **mardi 29 décembre 2026 à partir de 17h30**, dans la salle du club située derrière la mairie de Miallet.



Cette manifestation a pour objectif de promouvoir la pratique des fléchettes sur la commune, dans un esprit sportif et convivial. Ce tournoi mixte est **ouvert à tous**, joueurs débutants comme confirmés, ainsi qu'aux enfants à partir de 12 ans.

Pour rendre le tournoi plus ludique, les parties se joueront en deux manches gagnantes, avec une sortie en simple, sans obligation de terminer par un double. **La participation est gratuite** et le tournoi privilégiera avant tout le plaisir de jouer et le respect des adversaires.

Les inscriptions sont ouvertes dès à présent et jusqu'au 25 décembre inclus, par téléphone au 06 49 77 71 88 ou par courriel à mialletdartsclub24@gmail.com.

Le MDC-24 invite les habitants de Miallet et des communes voisines à venir nombreux participer à ce premier rendez-vous sportif et convivial.





L'appel du 11 novembre

L'Association des Anciens Combattants - CATM de Miallet, ainsi que Monsieur le Maire, ont l'honneur de vous convier à la **cérémonie de commémoration de la victoire du 11 novembre 1918**, qui se déroulera place du Souvenir, auprès de l'Arbre de la Liberté et du monument aux Morts, à partir de 10h30.



Tous en scène

Passionnée de théâtre, Anne-Sophie Hannington souhaite impulser la création d'une nouvelle association dédiée aux arts de la scène dans notre commune. L'objectif est simple : former un groupe chaleureux et convivial pour partager le plaisir du jeu et proposer des représentations vivantes, légères et rassembleuses.

Au programme : de la rigolade, de l'énergie et de la bonne humeur ! Le répertoire s'orientera vers des comédies populaires et dynamiques, allant des farces paysannes aux vaudevilles trépidants de Feydeau, sans oublier l'humour savoureux de Courteline ou l'absurde poétique de Dubillard.

Que vous ayez déjà une expérience de la scène ou que vous n'ayez jamais osé franchir le pas, vous êtes les bienvenus ! Le projet recherche :

Des comédiens et comédiennes de tous âges et de tous horizons.
Des passionnés pour l'envers du décor (décors, costumes, accessoires, régie technique, communication).
Si l'aventure vous tente ou si vous souhaîtez simplement en savoir plus, faites-vous connaître dès à présent ! Selon les retours et le nombre de personnes intéressées, une rencontre sera organisée pour lancer officiellement les activités de l'association.

Contact et manifestations d'intérêt :

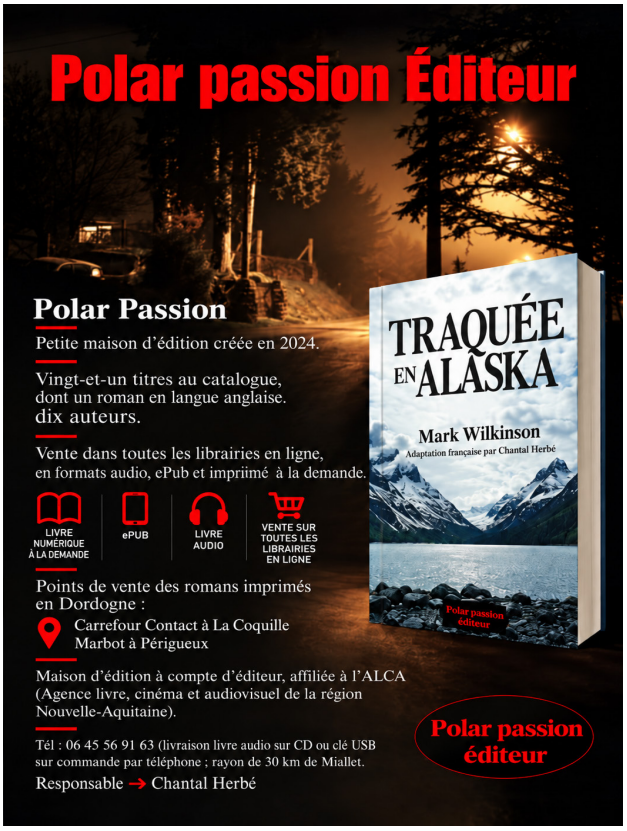
Anne-Sophie Hannington

Téléphone : 06.44.97.76.43

Courriel : frenglish24@gmail.com

N'hésitez pas à sauter le pas pour faire vivre le théâtre près de chez nous !

Vous avez appelé la police ?



Exposez vos talents

Le premier appel lancé dans le BM d'avril 2026 n'a recueilli pour l'instant que très peu de retours, mais notre **projet d'exposition** tient plus que jamais à cœur à la municipalité.

Miallet regorge de talents cachés, de passionnés et de créateurs de tous horizons. Que vous soyez peintre, sculpteur, photographe, dessinateur, céramiste ou artisan d'art, que vous exerciez en amateur, en passionné ou de manière professionnelle, nous voulons vous connaître.

Un projet pour valoriser la créativité locale

Nous souhaitons organiser prochainement une grande exposition ouverte à toutes et à tous, afin de mettre en lumière la richesse artistique de notre commune et de partager vos œuvres avec l'ensemble des habitants.

Exposer, c'est partager : Ne gardez plus vos créations au fond de vos ateliers ou de vos salons. Cet évènement sera l'occasion idéale de créer du lien, d'échanger et de faire découvrir votre univers au public de Miallet.

Comment participer ?

Rien de plus simple. Si vous souhaitez faire partie de cette aventure ou simplement manifester votre intérêt, faites-vous connaître dès à présent :

Par téléphone : 06 60 14 41 59

Par e-mail : sylviejamet2004@gmail.com

En vous rendant directement à l'accueil de la mairie aux horaires d'ouverture habituels.

N'hésitez pas à nous indiquer votre discipline artistique ainsi que quelques mots sur votre parcours ou vos créations.

Miallet a hâte de découvrir vos talents !

À votre santé (2)



Pharmacies de garde

Décembre 2026

Période	Pharmacie	Adresse	Numéro
01/12 au 04/12	La Coquille	26 rue de la République, 24450 La Coquille	05 53 52 80 28
05/12 au 11/12	Rodes	9 rue Jean Jaurès, 24800 Thiviers	05 53 55 02 55
12/12 au 18/12	Nontron	10 bis route de Piégut, 24300 Nontron	05 53 56 00 23
19/12 au 25/12	Bernard-Feigel	124 rue du Dr Pierre Millet, 24470 Saint-Pardoux-la-Rivière	05 53 56 72 84
26/12 au 31/12	Nyom	4 place du château, 24630 Jumilhac-le-Grand	05 53 55 30 40

Votre santé, notre priorité !

En cas de déchets...



Déchèterie de La Coquille

Horaires du 1er septembre 2026 au 30 juin 2027

Jour	Matin	Après-midi
Lundi	Fermé	Fermé
Mardi	9h-12h	14h-17h45
Mercredi	9h-12h	14h-17h45
Jeudi	9h-12h	14h-17h45
Vendredi	9h-12h	14h-17h45
Samedi	9h-12h	14h-17h45
Dimanche	Fermé	Fermé

Trions aujourd'hui pour un demain plus propre !



Mets de saison



Le tourin à l'ail du Périgord est une soupe traditionnelle et rustique, facile à préparer et économique, traditionnellement servie "blanchie" avec des croûtons.

Ingrédients

- 1 belle tête d'ail (ou 6 à 8 gousses)
- 1 cuillère à soupe de graisse de canard
- 2 cuillères à soupe de farine
- 1,5 litre d'eau
- 2 œufs
- 1 cuillère à soupe de vinaigre de vin
- Sel et poivre
- Tranches de pain rassis ou croûtons

Préparation

1 Préparer l'ail : Peler les gousses d'ail et les émincer finement ou les écraser.

2 Faire suer : Dans une casserole ou une marmite à fond épais, faire fondre la graisse de canard à feu doux. Y faire revenir l'ail pendant quelques minutes sans le laisser brunir.

3 Ajouter la farine : Saupoudrer l'ail avec la farine. Mélanger bien pendant 1 à 2 minutes pour former un roux.

4 Mouiller : Verser l'eau progressivement tout en remuant pour éviter les grumeaux. Saler et poivrer généreusement. Laisser frémir à feu doux pendant environ 15 à 20 minutes.

5 Clarifier les œufs : Séparer les blancs des jaunes d'œufs.

6 Former les filaments : Verser les blancs d'œufs en filet dans le bouillon frémissant tout en remuant vivement pour former de petits filaments blancs. Couper le feu.

7 Blanchir la soupe : Dans un bol, mélanger les jaunes d'œufs avec le vinaigre de vin. Ajouter une louche de soupe tiédie pour détendre le mélange, puis verser le tout dans la casserole en remuant bien (attention à ne pas faire bouillir pour ne pas cuire l'œuf en omelette).

8 Service : Disposer des tranches de pain ou des croûtons au fond des assiettes creuses et verser le tourin bien chaud par-dessus.

Du côté du *Casa'O*





Du côté du houblon

THE LOCK INN
EST. 2026

7 Rue du Périgord Vert, 24450 Miallet

Vous cherchez de la bonne bière, des visages amicaux et un endroit où vous sentir comme chez vous en France ? Bienvenue à ***The Lock Inn***, bar à bières artisanales indépendant situé à Miallet, où les bonnes boissons rapprochent les gens et où chacun a une histoire qui mérite d'être partagée.

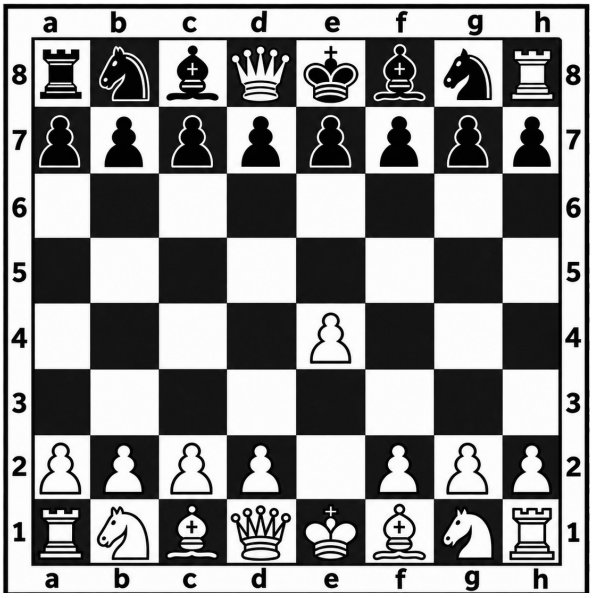
Que vous soyez né(e) ici, que vous y viviez depuis des années, que vous veniez tout juste de vous installer en France, que vous soyez de passage dans le magnifique Périgord Vert, ou que vous ayez simplement envie d'une bonne pinte et d'une discussion agréable, nos portes vous sont grandes ouvertes.

Venez pour la bière. Restez pour les rencontres.

OUVERTURE LE MERCREDI 4 NOVEMBRE 2026

DE 17H À 21H

Du côté du cerveau



La partie d'échecs de l'Avent : les noirs font mat en 54 coups. Envoyez votre solution à lebulletindemiallet@gmail.com

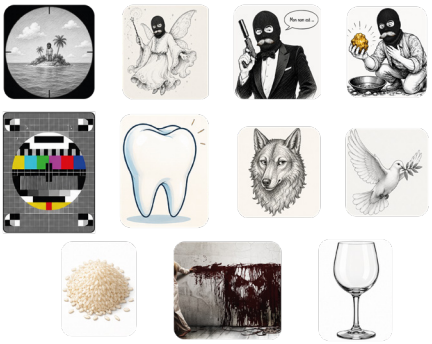
Du côté de chez vous

Vous souhaitez qu'un sujet soit abordé dans le bulletin ou vous avez une idée d'article ? Envoyez vos propositions à l'adresse mail du *BM* :

lebulletindemiallet@gmail.com

Elles seront étudiées par le comité éditorial.

Dans l'épisode précédent...



Ile - fée - Bond - or - mire - dent - leu - paix - riz - gore - verre : Il fait bon dormir dans le Périgord Vert.

Certaines images utilisées dans ce BM ont été propulsées par intelligence articielle. Nous vous laissons deviner lesquelles...

MAIRIE DE MIALLET
24 place du Chapiteau
24450 MIALLET
05 53 62 84 20
secretariat@miallet.fr
Horaires d'ouverture
Du lundi au vendredi : de 9h00 à 12h00

https://www.miallet.fr

Directeur de la publication : Jean-Claude Granet

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique

Crédits photos : Mairie de Miallet
Conception graphique